

**Coordinateur départemental Education Nationale
Chargé de mission 1^{er} et 2^d degrés pour les dispositifs conjoints Education-Culture dans le cadre de
la convention de partenariat « Cinéma et médias à l'école et au collège »**

<p>PROFIL DE POSTE</p>	<p>L'enseignant du 1^{er} degré, désigné par l'IA-DASEN assure les fonctions de coordinateur départemental Education Nationale des dispositifs nationaux d'éducation au cinéma « Maternelle au cinéma », « Ecole et Cinéma » et « Collège au Cinéma » Il travaille en lien étroit avec la coordination départementale Cinéma confiée à Média-Tarn, désignée par le Conseil départemental comme structure culturelle à vocation départementale.</p> <p>⇒ Il est placé directement sous l'autorité de l'IA-DASEN et sera conduit à opérer en liaison avec l'IEN chargé des Arts et de la Culture.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>I - Assurer, en étroite collaboration avec l'équipe de Média-Tarn, le suivi départemental des dispositifs d'éducation au cinéma en veillant à leur bon déroulement et en jouant un rôle de conseil pédagogique auprès des enseignants qui s'engagent dans les opérations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement du projet <ul style="list-style-type: none"> - Courriers institutionnels : information des enseignants par voie hiérarchique ; - Présentation des dispositifs aux établissements : écoles, collèges, contact direct avec les équipes administratives et enseignantes ; - Organisation des modalités d'inscription des classes aux dispositifs ; - Réunions : pilotage, choix de la programmation, bilans. 2. Animation, formation <ul style="list-style-type: none"> - Animations pédagogiques ; - Stages de formation ; - Conseil auprès des enseignants ; - Organisation occasionnelle d'événements : programmation, rencontres avec des professionnels... ; - Expérimentation occasionnelle de dispositifs pédagogiques dans les classes en vue de la production de ressources. 3. Mise à disposition des documents pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> - Conception et diffusion d'outils spécifiques pour les films de la programmation annuelle avec l'appui logistique de Média-Tarn ; - Information des enseignants sur les outils pédagogiques existant en matière de cinéma : <ul style="list-style-type: none"> . documents d'accompagnement pour chaque film : pistes d'exploitation du film en classe ; . extraits des bandes son, banque de photogrammes, planches thématiques. <p>II - Assurer l'interface entre les différents acteurs et partenaires locaux ou nationaux de chacun des dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres professionnelles spécifiques notamment Rencontres nationales « École et Cinéma » et « Collège au Cinéma » ; - Réunions de régulation et de pilotage avec les partenaires institutionnels et culturels : Conseil départemental, Rectorat, DSDEN, DRAC, collectivités territoriales, exploitants de cinéma ; - Participation aux réflexions du groupe départemental <i>Arts et Culture</i>.

LIEU DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">• lieu de travail : Média-Tarn, 1 rue de l'École Normale 81000 ALBI• temps de service : 0,5 ETP• congés : base congés scolaires
ÉVALUATION	L'évaluation sera conduite par l'IEN en charge de la mission Arts et Culture et / ou de l'IENA à partir de : <ul style="list-style-type: none">- Un rapport d'activité annuel suivi d'un entretien ;- Une évaluation régulière des actions menées sur le terrain.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec :

- Marc SARRAZY
Tél : 05 63 47 24 99 – Courriel : coord-cinema81@ac-toulouse.fr
- Média-Tarn
Tél : 05 63 38 11 71 – Courriel : mbotto@mediatarn.org